

## Compte-rendu de CSE du réseau France 3 des 24, 25 et 26 mars 2021

### **CSE RÉSEAU FRANCE 3 :** **LA GRANDE BRADERIE DE LA DIRECTION !**

Ce CSE, qui s'est déroulé à nouveau sur trois demi-journées en visioconférence, a permis de dresser un tableau peu flatteur des prémices de la régionalisation avec, à l'ordre du jour entre autre, un point crucial sur les moyens dévolus à la nouvelle tranche d'information de 18h30.

Une instance où transparait une direction déconnectée des réalités, une tranche d'information ratée par endroit, une expérimentation morte-née, un protocole de sortie de grève foulé aux pieds, et même des accords d'entreprise non respectés dans certaines régions. Bref, n'en jetez plus car la coupe est pleine, c'est la grande braderie de printemps de la direction du réseau.

Résultat : les salariés essuient douloureusement les plâtres d'une régionalisation bien mal engagée sur le terrain.

→ [Lire ici](#) sur ce point le liminaire des élus SNJ.

#### **Régionalisation et 18h30 : la braderie de printemps**

La commission économie & structure élargie du CSE, réunie par la direction sur la nouvelle tranche d'info, a été un échec tant cette dernière ne respecte pas sa signature au bas du protocole de sortie de grève sur le renfort en non permanents.

Chaque région compose avec les moyens du bord son 18h30 et le résultat (à de rares exceptions près comme Bretagne ou Bourgogne France Comté avec des extérieurs) est relativement décevant.

La commission a entendu les 12 directions régionales du réseau sur les moyens mis en œuvre pour le 18h30, sans donner le nombre d'ETP nécessaires. Bref, on fait avec les moyens existants et un grand nombre de directeurs zélés n'ont pas été très inventifs, loin s'en faut.

Les élus ont réclamé en vain à la direction un document de potentiel en ETP (en jour/homme) afin d'avoir une carte limpide des moyens dont dispose chaque antenne.

Ils ont essuyé à chaque fois un refus poli de la direction, alors que ces documents, appelés jadis « plans de charges », étaient compilés par les régulateurs d'activité.

Une absence de transparence sans équivoque dénoncée par vos élus qui déplorent des tranches « low cost » et parfois préparées hors des accords d'entreprise, comme les UTS sans volontariat, des interviews par Skype à répétition ou des micro-trottoirs sans intérêt.

Le SNJ a dénoncé les pratiques sauvages (comme le 18h30 d'Occitanie fabriqué le vendredi par 2 UTS) en dehors des clous, et la direction du réseau s'est engagée du bout des lèvres à y regarder de plus près.

François Desnoyers, directeur du réseau France 3, évoque vaguement « des réajustements à la marge » et il compte sur d'hypothétiques transferts de postes du siège dans le réseau pour rééquilibrer certaines mono-antennes (Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire) qu'il qualifie de « sous dotées ».

En revanche, le directeur du réseau n'a pas hésité à reconnaître que les JT grandes régions, gages d'économies, pourraient resurgir du tiroir sur le modèle du journal commun, encore diffusé tous les week-ends en Occitanie.

Une direction qui veut plaquer sans complexe l'information régionale sur le redécoupage administratif des territoires, ce qui est inacceptable pour le SNJ.

Des annonces et des approximations qui ne satisfont personne et la méthode Desnoyers, entouré des représentants de la direction de la transformation qui ne connaissent rien aux régions de France 3, consiste à faire du pointillisme sans avoir la moindre idée du tableau général de la régionalisation qu'il veut exposer au public.

« C'est l'aboutissement d'un processus de travail intense », défend mordicus le directeur du réseau. Avec des « directeurs qui ne sont pas des bénis oui oui », tente-t-il de se rassurer.

Mais sans nous convaincre !

Après Antibes, c'est au tour de Lyon de débiter lundi 29 mars un mouvement de grève pour obtenir plus de moyens sur cette tranche.

→ [Lire ici](#) le compte-rendu détaillé région par région de cette commission économie & structure.

### **L'expérimentation stoppée à Rouen**

L'alerte pour danger grave et répété, déclenchée il y a quelques jours sur le site de Rouen et la visite de l'inspecteur du travail qui y a mis un gros grain de sel ont eu raison de la régie automatisée dont la mise en place aura duré plus d'un an sur le site normand. L'expérimentation des métiers, qui était l'objectif de départ, n'a d'ailleurs jamais pu démarrer. Comme on dit couramment, « on ne met pas la charrue avant les bœufs », cet adage de bon sens n'avait visiblement pas été de mise lors du lancement de l'expérimentation rouennaise.

Le dernier rapport de la CSSCT est accablant pour la direction qui, du coup, a décidé de suspendre l'expérience baptisée « over drive » après plusieurs alertes sur la santé et les risques psychosociaux qui pesaient sur des personnels déjà éprouvés après le déménagement de la station de Rouen, puis l'incendie de l'usine Lubrizol.

Le choix de la direction de tester cet automate à Rouen n'était vraiment pas judicieux et il a fini par devenir irresponsable, comme le laissaient pressentir les élus locaux. Lorsque les techniciens se sont aperçus que cette régie automatique ne fonctionnait pas, l'expérimentation s'est convertie en recherche et développement sans aucune précaution à leur égard et ils ont vite compris que le prototype servirait tout simplement à les rayer de la cartographie des métiers.

L'inspecteur du travail de Rouen, M. Moulin, invité spécial dans ce CSE, s'étonne d'abord que l'on ait pu expérimenter un outil tout en testant une évolution des métiers et que tous les risques n'aient pas été notifiés comme il se doit dans le document unique d'évaluation des risques (DUER).

C'est fou comme le dialogue social prend tout à coup une autre tournure quand un inspecteur du travail rappelle que : « La prévention n'est pas une simple option qui accompagne l'outil mis en place mais une obligation absolue pour l'employeur ».

Et il ajoute:

« J'ai pu constater une démarche initiée de manière très étrange. Quand on imagine démarrer une expérimentation qui mélange choix technologiques et changements de métiers. Cela m'a fait penser à un réalisateur qui demanderait à ses acteurs de devenir en même temps des cascadeurs. On se demande à l'issue dans quel état sont les cascadeurs ! Et on cherche d'autres acteurs. On expérimente mais on a déjà une planification sur 3 ans, ce qui est antinomique à l'expérimentation ».

Mais M. Moulin va encore plus loin : « Le temps de réaction face à la détresse des salariés est totalement extravagant ».

Le représentant de la DIRECCTE va jusqu'à affirmer que l'entreprise est clairement en situation « délictueuse » sur la prévention des risques avec une possible mise en demeure assortie d'un suivi. Ce qui a sérieusement refroidi une direction qui oscillait entre mea culpa et tentatives d'explications plus ou moins convaincantes.

Une direction groggy qui s'entête néanmoins en voulant recaler le magnéto dans une nouvelle régie à blanc (sans impacter la diffusion) mais sans dévoiler à quel endroit du réseau elle souhaite poursuivre l'expérience avortée.

Frédéric Brochard, directeur des technologies à France Télévisions, a continué comme si de rien n'était à défendre bec et ongle cette expérimentation malgré l'échec rouennais, ce qui a eu le don d'irriter bon nombre d'élus.

De son côté, Samuel Bignon, DRH Réseau, précise : « un nouvel accord d'expérimentation sera soumis aux organisations syndicales et au CSE avec une autre méthode et un nouveau périmètre ».

Il en ressort au final que le collectif rouennais est abimé, que l'erreur de méthode a coûté plusieurs centaines de milliers d'euros et que la confiance est au plus bas.

Tout le monde en est conscient, il faut maintenant reconstruire pour avancer, et la toute nouvelle direction qui vient d'arriver à Rouen a donc du pain sur la planche.

### **Alerte aussi à La fabrique à Bordeaux**

Une autre alerte pour accidents graves et répétés sur le site de la fabrique à Bordeaux, qui remonte déjà à 5 mois, a reçu enfin une réponse de la direction à travers un plan d'actions présenté devant le CSE.

Mais voilà, ces préconisations sont très incomplètes et se révèlent mal ficelées malgré de timides avancées selon la CSSCT.

Yves Dumont, le patron de la Fabrique, a beau mouliner à tour de bras et de paroles pour s'engager sur des pistes d'amélioration, le site bordelais semble délaissé avec des personnels toujours en souffrance à l'image de leur plan de charges qui s'est réduit comme peau de chagrin.

### **Quand le numérique parie sur l'intelligence artificielle**

La direction de la stratégie numérique a choisi Echobox pour laisser en mode semi-automatique (ou automatique le week-end et la nuit) le pouvoir à ce robot de choisir des phrases d'accroche et de publier à sa convenance du contenu sur nos pages Facebook.

« Cet outil a entraîné une augmentation de 35% de la consultation des posts et du trafic sur nos sites web », se félicite la direction du numérique.

Cette confiance en l'intelligence artificielle et l'algorithme paraît pragmatique pour les utilisateurs mais interroge en terme de pertinence éditoriale.

En effet, au nom de la géolocalisation, certains articles ne sont pas toujours en rapport avec l'actualité régionale que recherchent nos internautes dans leurs régions respectives.

Pour Frédérique-Marie Lamouret, en charge de la stratégie numérique, « c'est la viralité de l'info qui va déterminer la mise en ligne par Echobox ». Ce qui expliquerait par exemple qu'un papier sur le volley-ball en Corse est publié à Limoges, Poitiers ou Bordeaux, du fait de l'intérêt des internautes néo-aquitains pour ce sport.

Cette recherche du clic à tout prix est critiquable pour de nombreux journalistes et certains des abonnés à nos pages ne manquent pas de faire part, dans leurs messages, de leur incompréhension.

Le mode semi-automatisé permet au contributeur web de garder la main sur la publication, mais l'automatisme est la règle, la nuit comme le week-end, et nos sites se transforment alors souvent en auberge espagnole au nom de la recherche absolue de clics.

Alors que la régionalisation prévoit une montée en puissance du numérique sur nos sites, on constate parfois une érosion des audiences et un désintérêt des rédactions pour le web. Valérie Giacomello, directrice de l'information du réseau France 3, évoque une réorganisation à venir de l'encadrement et des équipes en raison de la faiblesse des effectifs dans les antennes. Mme. Giacomello doit relancer des ateliers de « convergence de l'info ».

Autre information : les négociations avec Radio France ont échoué. Il n'y aura donc pas dans l'immédiat de fusion de nos sites régionaux avec ceux des France Bleu.

François Desnoyers le concède : « il y a eu un désaccord pour fusionner sur une plateforme web commune avec France Bleu car il y avait un risque que les stations publiques embarquent nos vidéos sur leurs propres sites ».

### **Déménagement de France 3 Poitou-Charentes à Poitiers**

Après l'exemple de Tours, le déménagement segmenté de France 3 à Poitiers ne laisse pas de nous interroger.

Malgré la pandémie, les bureaux nomades, anglicisés sous le terme « flex office » et autres « open-space » sont toujours à la mode dans le monde merveilleux des IMG.

Situés dans une zone économique, les nouveaux locaux flambants neufs de 4050 m<sup>2</sup> sans climatisation (mais Haute Qualité Environnementale, précise le chef de centre, Alain Landés) proposent aux salariés un parking de 32 places au lieu des 60 actuellement.

Les Poitevins sont donc invités à faire 8 minutes de marche à pied matin et soir pour rejoindre leurs véhicules dans un parking relais gratuit situé à 800 mètres de la nouvelle station.

Les deux journalistes correspondants de France 2 sont intégrés à la rédaction en open space avec une salle de montage dédiée. Ils ne disposent plus de bureaux à part, contrairement à d'autres correspondants de la chaîne. A noter que le chef de centre de Poitiers n'a pas parlé des journalistes de la 2 mais « d'équipe FTV ».

### **Mutualisation des moyens de vidéo mobile**

Michael Friedrich, directeur de l'exploitation et des moyens du réseau de France 3, a évoqué le fonctionnement mutualisé des CCR et des VPTL : « ce n'est pas parce qu'ils sont garés dans une antenne, qu'ils sont dévolus à l'antenne ».

Le parc est composé actuellement de 3 CCR, 4 VPTL (+1 en Corse et un sixième non affecté), 5 DSNM monocam et 11 multicam.

Les CCR sont vieillissants, mais leur entretien est assuré selon la direction et ils sont utilisés en moyenne 16 jours par an, les VPTL sortent entre 18 et 19 journées chaque année, ce qui est beaucoup trop peu au regard de l'investissement.

Concernant les VRC (ou VLRC), les fameux Duster affectés parfois en BEX, c'est un constat d'échec, car ils servent plus de véhicules de déplacements en reportage que d'outils de diffusion, et certains sont même oubliés sur les parkings.

Là aussi, la direction technique promet un rééquilibrage, voire un recentrage des besoins pour les utiliser en transmission 4G.

Concernant l'arrivée de la 5G, on avance très prudemment sur des mises à jour des matériels Aviwest, dont une large majorité n'est pas matériellement « upgradable ».

A noter le chiffre de 100 Unités de Tournage avec Smartphone déjà déployées dans les antennes du réseau. 50 UTs de plus sont prévues pour 2022 !

Des interrogations demeurent sur l'appauvrissement du parc de moyens mobiles face aux ambitions notamment pour la captation d'évènements sportifs qui a été mise en avant dans le projet de régionalisation par la tête de réseau.

A cet effet, la direction technique a lancé une réflexion autour des moyens de type « cloud » : sous forme de mini-régie transportable dans un sac à dos.

Autre source d'inquiétude : la perte de professionnalisation des techniciens qui n'utiliseraient plus les matériels quand ces derniers viennent tout simplement à disparaître (exemple avec le DSNG de Nantes où les émissions liées à cet outil se sont arrêtées).

### **En bref :**

Consulté sur un avis d'inaptitude d'une journaliste d'Amiens, le CSE a demandé son report et désigné le cabinet CEDAET pour mener une expertise suite à des témoignages écrits de la salariée faisant état de suspicion de harcèlements répétés par sa manager.

Le CI-ORTF est officiellement transformé en CASCIE, le comité d'activités sociales et culturelles inter-entreprises, qui va bientôt reprendre à son compte l'ensemble des patrimoines des entités de France Télévisions, de Radio France et de l'INA. Après quelques négociations qui restent à mener entre les CSE et l'organisation des employeurs. En attendant que la nouvelle instance soit totalement opérationnelle, le bureau du CI a commandé deux audits pour améliorer son organisation et sa gestion, suite aux remarques de la Cour des Comptes. Et un contrat d'objectifs et de progrès tenant compte des préconisations a été lancé.

### **Prochain CSE réseau les 29 et 30 avril en visioconférence.**

Vos élus SNJ et représentant syndical :

Myriam Figureau, Jean-Manuel Bertrand, François Latour et Hervé Colosio.